

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7260193701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7260193701>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 juillet 2021** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

FONCIERE ACEPE

SARL au capital de 43.232 €

Siège social : 9 bis rue Hanneloup - 49100 ANGERS

RCS ANGERS 409 170 529

L'Assemblée Générale des Associés a décidé, le 29/06/2021 :

- de transférer le siège social, à compter du même jour, au 5 bis Boulevard du Maréchal Foch à ANGERS (49100).
- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à effet du 29/06/2021. Aucune modification n'a été apportée à la dénomination sociale, au capital, à l'objet et à la durée. Les caractéristiques nouvelles sont les suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

SIÈGE SOCIAL : 5 Bis Boulevard du Maréchal Foch – 49100 ANGERS

TRANSMISSION DES ACTIONS : Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, toutes les transmissions d'actions appartenant à l'associé unique s'effectuent librement. Lorsque la société comporte plusieurs associés, toutes les transmissions entre vifs ne pourront être réalisées qu'après agrément du Président et celles en cas de décès ne pourront être réalisées qu'après agrément du Président.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte. Il peut se faire représenter par son conjoint, par son partenaire pacsé ou par un autre associé. Chaque action donne droit à une voix et le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent, sous réserve de catégorie d'actions dérogeant à ces règles et de dispositions particulières dans les statuts.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE : le gérant de la Société, Christophe DE GUISTI, ayant cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société, le Président de la société sous la nouvelle forme, nommé pour une durée non limitée, est la société LIGERIM GESTION (SAS), Siège social : 5 bis Boulevard du Maréchal Foch- 49100 ANGERS, RCS ANGERS 432 035 335.

Christophe DE GUISTI – 19 Bis rue Cubain – 49000 ANGERS a été nommé Directeur Général, pour une durée non limitée.

Mention sera faite au RCS d'ANGERS

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

